



## FICHE SIGNALÉTIQUE (FS)

0010-0077

### SECTION 1: IDENTIFICATION du PRODUIT ET du FABRICANT

**Nom Produit :** HERTEL VITRES et SURFACES ambiance fraîcheur  
**Usage du produit :** nettoyant général pour vitres et surfaces (**usage domestique seulement**)  
**Classe du produit :** mélange  
**Application de la  
fiche signalétique :** pour les produits en emballage du détail, exclusivement destinés aux consommateurs

**Nom fabricant:** LAVO Inc.  
**Adresse fabricant :** 11900 St-Jean Baptiste  
Montréal (Québec) H1C 2J3  
**Téléphone:** 1-800-361-6898 ou 514) 526-7783

**Numéro tél. d'urgence (24 h) CANUTEC :** (613) 996-6666

### SECTION 2 – IDENTIFICATION des RISQUES

#### Classification

**Information SIMDUT :** Ce produit est un produit contrôlé selon SIMDUT.

Il rencontre un ou plusieurs critères pour les produits contrôlés inscrits dans Partie IV du Règlement canadien des produits contrôlés (RCPC)

**Classification SIMDUT :** Classe D2A (Matériels ayant d'autres effets toxiques, Matériel très toxique)  
Classe D2B (Matériels ayant d'autres effets toxiques, Matériel toxique)

**Étiquetage :** Texte recommandé pour l'étiquette – voir la section 15.

**Symboles SIMDUT** recommandés pour l'étiquette :



#### Sommaire d'urgences :

**État produit :** Liquide ; **Odeur produit :** Parfumé

**Avertissement !** Peut être nocif si inhalé ou ingéré. Peut causer irritation respiratoire. Provoque l'irritation sévère des yeux.

Peut causer mal de tête, nausée, vertige et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer le séchage et l'irritation de la peau.

Possible risque de défaut de naissance- contient des ingrédients qui peut causer des défauts de naissance, selon les données sur les animaux.

#### Effets potentiels sur la santé

##### Effets de l'exposition (aigue) de court terme

**Inhalation :** Peut causer une irritation du nez, gorge, des muqueuses et du système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure douleur, mal de tête, nausée, vomissement, vertige, somnolence et autres effets du système nerveux central.

**Peau :** Peut causer irritation, rougeur et douleur. Peut être absorbé par la peau.

**Yeux :** Le contact direct avec les yeux peut provoquer l'irritation sévère et des possibles lésions.

**Ingestion:** Peut causer l'irritation dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de la douleur, mal de tête, nausée, vomissement, vertige, somnolence et autres effets du système nerveux central.

**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Le contact prolongé et répété peut causer le séchage, des fissures et le dégraissage de la peau.

**Cancérogénicité :** Voir Section 11.-Informations toxicologiques

**Autres risques pour la santé :** Peut causer des défauts de naissance. Voir Section 11-Informations toxicologiques

**Effets potentiels sur l'environnement :** Voir section 12- informations écologiques.

### SECTION 3 – COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS #	Wt. %
Éthanol	64-17-5	1.00-5.00
Méthanol	67-56-1	0.1-0.9

### SECTION 4 – MESURES PREMIERS SOINS

**Inhalation:**

Si inhalé, déplacer la personne immédiatement à l'air frais. Si la respiration est arrêtée, donner la respiration artificielle. Si la respiration est encore difficile, donner de l'oxygène seulement par du personnel médical spécialisé. Demander de l'aide médicale immédiat.

**Contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste demander de l'aide médicale.

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux immédiatement avec de l'eau courante durant minimum 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion :**

Ne pas provoquer le vomissement. Demander immédiatement de l'aide médicale. Ne rien la faire avaler si la personne est inconsciente.

**Notes pour le médecin**

Traiter symptomatiquement.

### SECTION 5 – MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

**Risques d'incendie / Conditions d'inflammabilité**

Pas inflammable dans des conditions normales d'utilisation. Les containers fermés peuvent se fissurer s'ils sont exposés à haute chaleur ou à la flamme, due à une augmentation de la pression interne du contenant.

**Propriétés oxydantes :** Non déterminées

**Donnés d'explosion: Sensibilité à l'impact mécanique / déchargement statique**

Pas de sensibilité à l'impact mécanique ou déchargement statique

**Agents adéquats d'extinction d'incendie :** Utiliser des agents extincteurs appropriés pour combattre le feu, tel que l'eau en particules fines, les mousses d'alcool, le dioxyde de carbone et des poudres chimiques sèches.

**Procédures/ équipements spéciaux de lutte contre le feu**

Les pompiers devraient porter l'équipement de protection spécifique incluant l'appareil respiratoire et la masque faciale en mode opération – pression positive. S'il est sécuritaire, déplacer les contenants de la zone d'incendie. L'eau en particules fines (spray) peut être utilisée pour le refroidissement de l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux :** Oxydes de carbone; formaldéhyde; oxydes de sodium ; autres composants organiques non identifiés.

## SECTION 6 – MESURES EN CAS DES REJETS ACCIDENTELS

### Mesures de protection personnelle

Toutes les personnes impliquées dans le processus de nettoyage et d'enlèvement du produit doivent porter l'équipement protecteur contre des produits chimiques, en cas des rejets accidentels.

Interdire aux autres personnes de rentrer en contact avec le produit. Limiter l'accès dans la zone jusqu'à un nettoyage complet du produit. Tenir compte des mesures protectrices mentionnées dans les sections 7 et 8.

### Mesures de protection environnementale

S'assurer que le produit déversé ne rentre pas dans les drains, les égouts, tuyauterie, espaces étroits. Si nécessaire, endiguer le déversement pour prévenir l'écoulement dans les drains, les égouts, ou la contamination du circuit d'eau naturelle et d'eau potable.

### Nettoyage des rejets accidentels

Ventiler l'aire du rejet accidentel. Éloigner toutes les sources d'allumage (de feu). Endiguer et absorber le déversement du produit avec un matériel absorbant non-combustible et inerte (ex. sable), et placer après le matériel absorbant dans un container pour l'élimination ultérieure (voir section 13). Ces containers doivent être bien fermés et étiquetés.

Aviser les autorités appropriées conformément à la réglementation.

**Matériels interdits:** Pas connus

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Procédures sécuritaires de manutention

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection contre les produits chimiques.

Éviter inhaler les vapeurs ou la brume. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Garder loin des sources de chaleur excessive et des flammes, des acides et des substances incompatibles.

Garder les contenants bien fermés quand ils ne sont pas utilisés.

Se laver bien après les manipulations du produit. Les contenants vides contiennent encore des traces de produit (liquides et/ou vapeurs) qui peuvent être dangereuses.

### Conditions d'entreposage

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé. L'aire d'entreposage doit être bien identifiée, sans obstacles et accessible seulement au personnel autorisé. Inspecter périodiquement pour identifier des possibles endommagements des contenants et les fuites. Garder loin de substances incompatibles.

**Substances incompatibles :** Acides; Agents oxydants; métaux réactifs et alcalins.

**Matériels spéciaux des contenants :** Garder le produit toujours dans des contenants de même matériel que l'emballage original.

## SECTION 8 – CONTRÔLE EN CAS D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ingrédients	Limites d'exposition			
	TLV de ACGIH		PEL de l'OSHA	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Éthanol	ND	1000 ppm	1000 ppm	ND
Méthanol	200 ppm (peau)	250 ppm (peau)	200 ppm (peau)	ND

**Ventilation et mesures techniques** Utiliser dans un endroit bien ventilé.

À utiliser la ventilation générale ou locale pour maintenir la concentration dans l'air en-dessous des limites d'exposition.

**Protection respiratoire:** Si la limite TLV est dépassée, porter un appareil respiratoire approuvé NIOSH/MSHA. Il devrait être recommandé par les spécialistes en protection respiratoire.

**Protection de la peau:** Des gants imperméables sont recommandés. Le modèle des gants doit être choisi selon les instructions des fournisseurs/ fabricants.

**Protection des yeux / visage :**

Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées. Une masque faciale complète peut être nécessaire, également.

**Autres équipements de protection :**

Porter de vêtements imperméables pour prévenir le contact avec la peau.

Une douche oculaire et une douche de sécurité devraient être disponibles proche de l'aire du travail.

**Considérations générales d'hygiène:**

Manipuler le produit avec soin, selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité du travail. Éviter l'inhalation des vapeurs et de brume. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant les réutiliser. Laver bien les mains après l'utilisation du produit, et avant manger, boire ou avant fumer.

**SECTION 9 - PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES**

<b>État physique:</b>	Liquide	<b>Aspect :</b>	Liquide translucide
<b>Odeur:</b>	parfumée	<b>Seuil olfactif :</b>	N.D.
<b>pH</b>	11.0 – 11.5	<b>Densité relative ( g/ml):</b>	0.996
<b>Point d'ébullition:</b>	N.D.	<b>Tension de vapeur (mm Hg à 20° C):</b>	N.D.
<b>Point de fusion/ de congélation :</b>	N.D.	<b>Solubilité dans l'eau</b>	oui
<b>Densité de vapeur (air = 1,0)</b>	N.D.	<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1,0)</b>	N.D.
<b>Composés organiques volatiles(COV)</b>	N.D.	<b>Coefficient de répartition eau-huile :</b>	N.D.
<b>Volatilité en % par volume :</b>	N.D.	<b>Point d'éclair :</b>	N.D.
<b>Méthode point d'éclair (% vol) :</b>	N.D.	<b>Température d'auto-inflammation :</b>	N.Ap
<b>Limite inférieure d'inflammation :</b>	N.Ap.	<b>Limite supérieure d'inflammation :</b>	N.Ap.
<b>Longueur de projection de la flamme :</b>	N.Ap	<b>Flash-back observé :</b>	N.Ap.
<b>Pression absolue contenant</b>	N.D.	<b>Viscosité :</b>	N.D
<b>Autres informations:</b>	Non		

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Stabilité et réactivité**

Stable dans les conditions recommandées d'entreposage et de manutention. . Exposé à l'air, le produit peut former des hydro peroxydes, réaction accélérée par la lumière directe du soleil.

**Risques de polymérisation brutale :** Nuls.

**Conditions à éviter:**

Haute chaleur, flammes et matériels incompatibles.

**Incompatibilité et matériels à éviter :** À voir la section 7- Manutention et Entreposage pour l les détails.

**Produits dangereux de décomposition ou de combustion :** Peroxydes. Se référer à la section 5 pour les produits de combustion dangereux.

**SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Organes cible:** Yeux, peau, système respiratoire et digestif.

**Voies d'exposition :**

*Inhalation:* Oui; *Absorption cutanée* NO; *Yeux et peau :* Oui; *Ingestion:* Oui

**Irritabilité :** Irritant pour les yeux. Peut causer l'irritation d la peau.

**Données toxicologiques**

Il n'y pas des données toxicologiques disponibles pour le produit-même.

À voir les données toxicologiques pour les ingrédients ci-dessous :

Ingrédients	CL50(4H) inh.rat	DL50	
		Oral, rat	Cutané, lapin
Éthanol	> 32,380 ppm	7060 mg/ kg	>15,800 mg/kg
Méthanol	64,000 ppm	5628 mg/kg	15,800 mg/kg

**Cancérogénicité :** Non classifié comme un produit cancérogène chez les humains.

Le produit contient éthanol, un ingrédient cancérigène chez les animaux (A3) confirmé par ACGIH et cancérogène chez l'humain (Group 1) confirmé par IARC; toutefois, il est applicable seulement quand l'éthanol est présent dans les boissons alcoolisées.

Tous les autres ingrédients ne sont pas classés comme cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction :** ne sont pas prévus

**Effets tératogènes:** Possible risque de défaut de naissance. Contient ingrédient qui peut causer défauts de naissance, selon les données sur les animaux. Contient méthanol qui peut causer des effets tératogènes à un niveau (une dose) qui n'est pas toxique pour la femme enceinte.

Contient éthanol. Éthanol a été éprouvé qu'il cause effets tératogène de développement, mais seulement s'il y a une toxicité maternelle.

**Mutagénicité :** n'est pas prévue pour les humaines. Contient éthanol. Éthanol a été éprouvé ayant des effets mutagènes, mais seulement dans des très hautes doses orales, ce que n'est pas applicable dans le milieu de travail.

**Effets épidémiologiques :** Pas connu ou rapporté par le manufacturier

**Sensibilisation :** Pas prévu être un sensibilisant pour la peau ou pour le système respiratoire.

**Matériels interactifs :** Pas connus ou rapportés par le manufacturier.

**Autres risques importants :** Pas connus ou rapportés par le manufacturier.

**Conditions aggravées par l'exposition prolongée :** Problèmes et sensibilité déjà existantes de la peau, des yeux et du système respiratoire.

## SECTION 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Écotoxicité :** Il n'ya pas des données sur le produit-même, Le produit ne doit pas être déversé dans les drains ou les cours des eaux, ou ne doit pas contaminer le sol ou les eaux de surface.

**Mobilité :** Il n'ya pas des données sur le produit-même.

**Persistance:** Il n'ya pas des données sur le produit-même,

**Potentiel de bioaccumulation** Il n'ya pas des données sur le produit-même.

**Autres effets sur l'environnement** Il n'ya pas des données sur le produit-même.


## SECTION 13 – INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION

**Élimination :** Pour la manutention et l'entreposage respecter les recommandations de la Section 7.

Les contenants « vides » contiennent encore des résidus (liquides /vapeurs) qui peuvent être dangereux.

**Méthodes d'élimination:** Respecter les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Informations réglementaires	UN number	Nom catégorie de produit pour le transport	Classe	Groupe d'emballage	Etiquette
TMD	NON	NON réglementé	NON réglementé	N/Ap.	
Information additionnelle TMD	NON				

**SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLÉMENTAIRES****Étiquetage :**

**Avertissement :** Peut être nocif si inhalé ou ingéré. Peut causer irritation respiratoire. Provoque l'irritation sévère des yeux. Peut causer mal de tête, nausée, vertige et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer le séchage et l'irritation de la peau.

Possible risque de défaut de naissance- contient des ingrédients qui peut causer des défauts de naissance, selon les données sur les animaux.

**Précautions:** Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manutention. Ne pas avaler. Éviter inhaler des vapeurs ou des fines gouttelettes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Garder loin de la haute chaleur et des flammes. Garder loin des acides et des substances incompatibles. Garder le contenant bien fermé après l'utilisation. Se laver bien après la manutention du produit.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

**Premiers Soins :**

Si inhalé, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène par du personnel médical qualifié seulement.. Si la respiration est bloquée, assurer la respiration artificielle. Demander de l'aide médicale.

Si sur la peau, enlever es vêtements contaminés et laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.

Si dans les yeux, rincer immédiatement bien à l'eau courante, minimum 20 minutes. Demander l'aide ou recommandation médicale.

Si ingéré, ne pas provoquer le vomissement. Ne donner rien dans la bouche d'une personne inconsciente. Demander immédiatement des soins médicaux.

Se référer à la fiche signalétique pour d'autre information.

**Informations canadiennes :**

Registre environnemental sur la LCPE (loi canadienne pour la protection de l'environnement) : tous les ingrédients sont sur la liste des substances domestiques (LSD).

**Information SIMDUT:** Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT du produit

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par RPC.

Information fédérale États-Unis (USA) : Tous les ingrédients sont sur la liste du Règlement des substances toxiques contrôlées.

**SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS****Légende :**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Services

HSDB: Hazardous Substances Data Bank

IARC: International Agency for Research on Cancer

CL: Concentration létale

DL: Dose létale

MSHA: Mine Safety and Health Administration

N.Ap: Non applicable

N.D : Non disponible

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NTP: National Toxicology Program

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PEL: Permissible exposure limit

RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

STEL: Short Term Exposure Limit

TMD : Transport des matières dangereuses

TLV: Threshold Limit Values (Seuil des valeurs limites)

TWA: Time Weighted Average

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Références:**

1. Fiche signalétiques du produit, en version anglaise, rédigée par ICC Compliance Center
2. Fiches signalétiques des matières premières des fournisseurs.

**Clause d'exonération de responsabilité et de non-garantie**

Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit.

Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.

---

**RÉDACTION : Lavo Inc. (Dept. AS-AR)**

**Date :** 2011, Juillet